

Communiqué

sur la campagne d'emplois 2020 de l'ENS de Lyon

9 janvier 2020

Lundi 16 décembre 2019, le conseil d'administration a approuvé la campagne d'emplois de l'ENS de Lyon pour l'année 2020, malgré l'opposition d'une partie des élu·es étudiant·es, enseignant·es et personnels. Nous exprimons notre inquiétude quant aux conséquences de ce vote sur la situation des sections artistiques de l'École.

En effet, **les sections d'histoire de l'art et de musicologie fonctionnent depuis plusieurs années sans enseignant·e-chercheur·euse titulaire¹**, ce qui nuit considérablement à la qualité de la formation proposée par l'École dans ces disciplines. Les étudiant·es concerné·es disposent d'un volume de cours minime, voire inexistant certaines années ; les concours sont préparés dans des conditions très insatisfaisantes ; aucun·e spécialiste n'est disponible à l'École pour suivre les étudiant·es et encadrer leurs travaux ; le portage de partenariats avec d'autres institutions artistiques, indispensable à la vie de ces sections, nécessite un travail au long cours qui ne peut être assuré.

S'appuyant sur le caractère « indispensable » de la présence d'un·e enseignant·e titulaire, le président J.-F. Pinton avait mis fin au détachement du professeur de musicologie de l'École en 2018, provoquant sa démission. Dès fin 2018, nous avons alors demandé à ce qu'un recrutement dans cette discipline soit ajouté à la campagne d'emplois 2019, sans succès. Seule l'ouverture d'un groupe de travail sur les sections artistiques avait été actée.

Un an plus tard, ce groupe n'a toujours pas vu le jour, malgré la remise d'un rapport à la présidence par les déléguées des sections concernées en octobre.

En revanche, les filières artistiques ont bénéficié d'un engagement fort du département des Lettres et Arts, qui a demandé le recrutement prioritaire d'un·e enseignant·e-chercheur·euse en musicologie lors de la préparation de la campagne d'emplois 2020 (renonçant de fait à un recrutement en lettres, où plusieurs postes sont également vacants). Pourtant, la présidence a fait le choix de ne pas proposer ce poste au vote du conseil d'administration, proposant à la place le troisième vœu du département.

¹ En musicologie, le seul professeur était en détachement et a été conduit à démissionner en 2018. Depuis plusieurs années, son absence est palliée par un·e ATER. En histoire de l'art, le seul maître de conférences est toujours en détachement, sans qu'un remplacement soit assuré.

En premier lieu, **nous regrettons la décision de la présidence de désavouer le département concerné et ses équipes pédagogiques**, pourtant les mieux placées pour évaluer ses priorités de recrutement, et de maintenir la campagne d'emplois sans négociation malgré la manifestation de nombreuses oppositions : celle du département, celle des élu·es du conseil d'administration, celle des étudiant·es que nous avons portée.

Par ailleurs, **la solution arrêtée à l'issue du CA — prendre une nouvelle année pour discuter de la situation des sections concernées — ne nous semble pas suffisante**. Les discussions similaires promises l'an dernier n'ont d'ailleurs jamais vu le jour. **Nous continuons à défendre l'idée d'un recrutement (le texte voté permet un recrutement supplémentaire « au fil de l'eau »), car :**

- ▶ La formation et l'encadrement des étudiant·es de musicologie et d'histoire de l'art est indispensable pour la construction de leur parcours et leur formation à la recherche. L'ENS ne peut recruter chaque année des étudiant·es pour ne leur proposer aucune formation.
- ▶ La vie scientifique d'une discipline dans l'École doit être animée sur le long terme, ce que ne peuvent faire des ATER recruté·es chaque année. Des partenariats doivent en outre être créés ou renforcés avec les autres institutions universitaires et artistiques du site. La présidence affirme avoir tenté de le faire, mais comment imaginer des démarches partenariales sans au moins un·e spécialiste pour les porter ?
- ▶ Le faible nombre d'étudiant·es de ces sections n'est pas une fatalité : reconstruire de réelles formations permettrait aussi à terme d'ouvrir le recrutement de normalien·nes étudiant·es (comme c'est le cas dans les petites sections linguistiques, aux dimensions similaires), mais il faudrait au préalable se donner les moyens de les accueillir, et non l'inverse.
- ▶ L'argument selon lequel le vivier de candidat·es ne permettrait pas d'assurer le recrutement d'un·e titulaire satisfaisant·e est totalement incohérent avec la situation de la musicologie et de l'histoire de l'art en France et dans le monde, qui est à la fois celle d'une recherche active et d'un contexte national de pénurie de postes.

La situation où l'ENS accueille chaque année des élèves sans leur proposer de cadre d'études ne peut être prolongée : **à défaut d'un réel engagement dans la reconstruction de ces deux sections, l'École devra prendre la responsabilité d'appliquer les conséquences de ses choix de recrutement et signer la fin de la musicologie et de l'histoire de l'art en son sein** — pis-aller qui nous semble néanmoins évitable.

Aussi, nous appelons la présidence à créer au plus vite les conditions d'un débat de fond sur l'avenir de ces questions, qui réunisse toutes les parties prenantes et permette de débloquer d'ici l'été une situation qui perdure depuis trop longtemps.